

Montréal, 28 février 2005

Madame Louise Roy
Présidente du Comité consultatif
Secrétariat de l'Office de consultation publique de Montréal
Ville de Montréal
Cours Mont-Royal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, Qc H3A 1X6

Directeur artistique
Pierre Roland

Directeur général
Monique Dubé

Objet : Proposition de Politique de développement culturel
pour la Ville de Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

André Boulanger, président
Sophie Ducharme, vice-présidente
Luc Villeneuve, c.a., trésorier
André Barette, secrétaire

Alain Boucher
Hélène Carrier
Jacques Clément, c.r.
Maud Cohen
Patrick Ferland
Murray Lapin, c.r.
Stratton Stevens, C.M.
Georges Thibaudeau

CONSEIL DES GOUVERNEURS

William Tetley, C.M., c.r., président
Jean Picard, C.M., président adjoint

Giselle D. Corbeil
Jean Cypriot, C.M. c.g.c.s.s.
Raymond Dulude
L'Hon. Alan B. Gold, O.C., O.O. c.r.
Roy L. Heenan, O.C.
Edith Low-Beer, C.M.
Mona et Irving Ludmer
Robert Parizeau
Guy Pépin, c.r.
Michelle Ahern Tisseyre, O.C.
William Turner, C.M.

No d'enregistrement : 10799 0145 RR0002

Madame,

Suite à l'énoncé de la proposition de *Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal*, la Société Pro Musica, organisme qui fait partie de l'activité culturelle montréalaise depuis 56 ans, désire donner son avis dans le cadre des audiences publique prévues à cette occasion.

HISTORIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Pro Musica a participé depuis sa fondation à l'évolution culturelle de notre communauté. Fondée en 1948, notre Société s'est donné une mission principale : la promotion de la musique auprès du public montréalais avec un vaste répertoire de musique de chambre de toutes les époques et pour tous les instruments, avec les meilleurs artistes possibles, soit des solistes ou des formations de grande renommée choisis au Québec, au Canada et à l'étranger.

À cette mission, Pro Musica a greffé des objectifs pédagogiques et philanthropiques : fournir à de jeunes artistes prometteurs un tremplin vers leur carrière; offrir à de jeunes auditeurs une initiation à la musique de chambre; distribuer gratuitement des billets de concerts à des étudiants des facultés de musique des universités montréalaises. Voici quelques chiffres à l'appui :

Nous faisons partie intégrante du milieu musical de Montréal depuis 56 ans ayant offert aux mélomanes 820 concerts, présentant près de 700 prestations de musiciens canadiens; près de 1900 prestations de musiciens étrangers et près de 3500 œuvres de tous les répertoires.

Politique sur la gestion des équipements culturels

LA MAISON DU CONSEIL DES ARTS

Utilisation optimale d'un édifice patrimonial

Nous voulons attirer votre attention sur l'excellente utilisation par le Conseil des Arts de Montréal (CAM) de l'édifice historique situé au 3450 rue St-Urbain. Grâce à l'appui de différentes fondations et de corporations, ce bâtiment, abandonné pendant plusieurs années, a été rénové à grand frais. Le CAM voulait y loger ses bureaux d'abord, mais aussi voulait suppléer au manque de locaux de répétition indispensables en art de la scène. De grands studios purent être mis à la disposition des différentes disciplines du milieu artistique. Et de plus, des locaux accessoires ont trouvé leur utilité auprès de trois organismes, dont la Société Pro Musica, qui purent bénéficier d'une location d'espaces pour leurs bureaux.

Situation privilégiée au cœur d'un quartier culturel

Merveilleusement situé au cœur de l'activité artistique, cet édifice signé par l'architecte Ernest Cormier, est devenu un lieu de travail pour la littérature, la musique, le théâtre, le ballet. Par sa situation et son indispensable présence au cœur d'un quartier où la culture est de plus en plus effervescente, la Maison du CAM, grandement achalandée, remplit un rôle de premier plan.

INQUIÉTUDES

Un article paru dans *Le Devoir* le 5 octobre 2004 et intitulé *Le CAM lorgne la Bibliothèque centrale* a suscité, tant auprès des auteurs de théâtre que de l'ensemble du milieu culturel, de nombreuses questions - qui restent à ce jour toujours.

- Le CAM, actuellement logé rue Saint-Urbain, déménagera-t-il ?
- Un tel déménagement est-il bien nécessaire ?
- Un tel déménagement ne marquerait-il pas la fin d'un des rôles essentiels que joue le CAM : lieu où convergent et se rassemblent tant d'artistes, représentant tant de disciplines ?
- Une fois réalisé un tel déménagement, qu'advient-il de l'édifice que le CAM occupe actuellement rue Saint-Urbain ?
- Les autres locataires actuels de cet édifice devront-ils suivre le CAM ? Et le pourront-ils ?

- Plutôt que d'adapter (laborieusement et à prix fort) l'ancienne Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal à une vocation pour laquelle il n'a pas été conçu, ne serait-il pas plus rentable de maintenir chacun des organismes dans le lieu où il possède déjà ses racines et sa clientèle ?
- Ne suffirait-il pas de mettre aux normes l'actuel immeuble du Conseil des arts, pour qu'il puisse accueillir d'avantage d'activités artistiques ?

Car ce lieu a une histoire, qui en fait un joyau du patrimoine montréalais. Bien situé, facile d'accès, il est doté d'infrastructures utiles et largement utilisées. Il est vivant et occupé. On y voit circuler une foule d'artistes et de travailleurs culturels. Un lieu, certes, qui demande quelque mise aux normes : facilités d'accès pour les personnes handicapées, ascenseurs, signalisation adéquate. Mais un lieu qui signifie présence dans la communauté, rencontres, synergie et échanges, travail et production.

RECOMMANDATION

La Société Pro Musica endosse entièrement la recommandation proposée par le Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD) que nous citons intégralement.

À l'heure où les organismes et compagnies artistiques tentent (souvent en vain, vu les coûts prohibitifs et le manque de lieux propices) de se regrouper et de partager locaux, équipements et services, ne vaudrait-il pas mieux préserver le rôle culturel de la Maison des arts et permettre au CAM et à ses sous-locataires d'y demeurer ? Cette solution, beaucoup plus économique que la relocalisation, permettrait à la Ville de se pencher sur d'autres dossiers : financement adéquat des arts, négociations avec le gouvernement provincial, etc.

C'est pourquoi nous soumettons aux commissaires une recommandation qui n'apparaît ni dans la *Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal*, ni dans le Rapport Bachand du Groupe-conseil (intitulé *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*). Cette recommandation, rationnelle et cohérente, nous paraît s'inscrire dans une gestion à long terme d'une politique culturelle pour le territoire montréalais.

Ainsi, le CEAD propose la bonification de l'engagement n° 16 de la *Proposition de politique de développement culturel*, portant sur les pôles culturels. Cette recommandation pourrait alors s'énoncer comme suit :

16 A

La Ville s'engage à développer un plan d'ensemble en matière d'équipements culturels, assujéti à un code d'éthique exigeant que les fonctions culturelles ne puissent être aliénées dans les équipements où elles s'exercent déjà.

Cette proposition tient compte du rôle de la Ville dans la gestion de son territoire et des responsabilités qui en découlent en matière de planification d'infrastructures culturelles, de même qu'elle tient compte que la Ville souhaite tabler sur ses acquis et se doter d'une signature culturelle au cours des prochaines années.

Chose certaine, le bâtiment patrimonial qui abrite actuellement le CAM, le CEAD, La Société Pro Musica et les Ballet Jazz ne doit à aucun prix abandonner sa vocation culturelle.

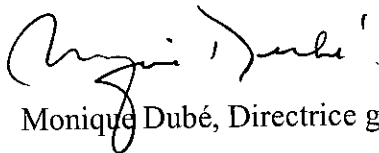
En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre proposition, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



André Boulanger, Président Distribution Hydro-Québec
et Président du conseil d'administration de Pro Musica



Pierre Rolland, Directeur artistique



Monique Dubé, Directrice générale

- c.c. M. Frank Zampino, Président du Comité exécutif
Mme Francine Sénécal, Vice-présidente du Comité exécutif; responsable de la Culture et du Patrimoine
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale, Service culturel
M. Maurice Forget, Président du conseil d'administration du CAM
Mme Danielle Sauvage, Directrice générale du CAM
Mme Élise Paré-Tousignant, Présidente, Conseil québécois de la musique



Montréal le 2 mars 2005

La publication intitulée « Les Séries Pro Musica 2004 – 2005 une saison en mouvements » déposée avec le mémoire de Pro Musica n'a pas été reproduite mais peut être consultée au bureau de l'OCPM.

Merci de votre compréhension.